Affiché le 1 6 NOV. 2021 - - ID: 064-216404301-20211109-21DEL129-DE

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAI ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

PRÉSENTS: M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE, RAMALHO

EXCUSES: Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DARSAUT

<u>21 - 129 - RECRUTEMENT SUR DEUX EMPLOIS CORRESPONDANT A DES ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES D'ACTIVITÉ</u>

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.

Pour assurer cette mission, il propose la création de deux emplois correspondant à un accroissement temporaire d'activité à temps complet d'agent recenseur conformément aux dispositions de l'article 3-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale.

L'emploi pourrait être doté de la rémunération correspondant à la valeur de l'indice brut 367, majoré 340 de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide la création du 1er janvier au 28 février 2022, de deux emplois non permanent à temps complet d'agent recenseur,
- · autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de travail,
- précise que l'emploi sera doté de la rémunération correspondant à la valeur de l'Indice brut 367, majoré 340 de la fonction publique et que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 9 novembre 2021 Et tous les membres présents ont signé Pour copie conforme et certificat d'affiche.

> Le Maire d'ORTHEZ, Emmanuel HANON

Affiché en Mairie le 16 NOV. 2021